Centre intégré
de santé
et de services sociaux
de la Montérégie-Ouest
Québec

Procès-verbal

Comité exécutif du conseil multidisciplinaire

Date et heure

Le 30 janvier 2025, de 13 h à 16 h

Lieu, adresse et salle

Rencontre par Microsoft Teams

Présences :

Hélène Lamalice	Directrice, DSMREU
Jennifer Mascitto	Directrice adjointe par intérim – volet qualité et évolution de la pratique, DSMREU
Valérie Lecavalier	Présidente, Audiologiste, DPD
Geneviève Grondin	Vice-présidente, Ergothérapeute, DPD
Marie-Ève Frégault	Secrétaire-trésorière, éducatrice, DPD
Kim Aubry	Psychoéducatrice, DPD
Isabelle Francis	Archiviste médicale, DPSCS
Mélissa Leduc	Ergothérapeute, DSMREU
Guylaine Sarrazin	Spécialiste en activités cliniques, DPSMD
Julie Brousseau	Nutritionniste, DSPEM
Marie-Ève Vigneault	Travailleuse sociale, DPSMD
Mariane Morissette-Landry	Travailleuse sociale, DQEPE
Bernard Cyr	Directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée

Absent(s) :

Philippe Gribeauval	Président-directeur général
Dominique Pilon	Président-directeur général adjoint
Arlette Richer	Éducatrice spécialisée, DPD
Caroline Boudreault	Hygiéniste dentaire, DPJASP
Mireille Denis	Physiothérapeute, DSMREU

Invité(s) :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum

La rencontre débute à 13 h. Le quorum est atteint.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté tel que présenté :

1. Ouverture de la réunion et vérification du quorum
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Points statutaires :
   - 3.1. Mot du président-directeur général/Question au PDG
   - 3.2. Mot du directeur adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée
   - 3.3. Mot du président général adjoint (Santé Québec, Lois 15, CIETOC, CMSSA, CMSSO, budget,…)
   - 3.4. Mot de la directrice de la DSMREU
   - 3.5. Mot de la présidente du CECM
   - 3.6. Collaboration avec la DSMREU volet QEP (PL-67)
4. Points d'information
   - 4.1. Budget CECM (annexe 1 - avis condition d'exercices)
   - 4.2. Soutien administratif - Copilot
   - 4.3. Indicateurs de performances : Avis du CHUM
   - 4.4. Demande de consultation en cours :
     - Révision PI
     - Processus intervention collaboration trouble du comportement DI/TSA spécialisé
     - Élaboration d'une nouvelle politique nationale sur les soins et les services de soutien à domicile
   - 4.5. Demande d'avis – recommandation en cours :
     - Canevas outils cliniques
     - Formation PJ
     - Gamme de services
   - 4.6. Comité de pair :
     - Dépendance acquise
   - 4.7. AGA – Rapport annuel
5. Points de décision et d'orientation
   - 5.1. Aucun point.
6. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire
   - 6.1. Dépôt du procès-verbal de la rencontre du 19 décembre 2024
   - 6.2. Suivis découlant de la rencontre du 19 décembre 2024
7. Salle de pilotage
   - 7.1. Suivis découlant des rencontres antérieures
   - 7.2. Comité de pairs
   - 7.3. Comité de communications
   - 7.4. Comité de maintien des compétences professionnelles
   - 7.5. Comité sondage

7.6. Comité de gestion des risques
7.7. Comité stratégique de prévention et de contrôle des infections
7.8. Comité de coordination des outils cliniques
7.9. Comité de la semaine des professionnels
7.10. Comité de rétention du personnel et de la qualité de vie au travail
7.11. Comité de démarche qualité
7.12. Comité engagement
7.13. Budget
7.14. Bons coups des membres
8. Dépôt de documents
8.1. Dépôt du procès-verbal de la rencontre régulière du 19 décembre 2024
9. Affaires nouvelles
9.1. Varia
10. Prochaine rencontre
11. Clôture de la séance

3. Points statutaires	
3.1. Mot du président-directeur général / Question au PDG	**ABSENT**
M. Gribeauval étant absent, le point est reporté à la prochaine rencontre	
3.2. Mot du directeur général adjoint aux programmes de santé physique générale et spécialisée	
M. Pilon étant absent, M. Cyr nous donne quelques informations sur les 3 dossiers : **Transition vers Santé Québec :** M. Cyr nous mentionne que Mme Johanne Fleurant pilote la transition vers SQ et qu'il y a beaucoup de travail à venir. Malgré le fait que la loi est passée, il y a beaucoup d'aspects à s'approprier (CAE, trajectoires, nouvelles DSM, nouvelle structure en lien avec le PDG). **Situation budgétaire :** La situation actuelle nous demande de travailler très fort pour arriver à un équilibre budgétaire puisqu'il s'agit d'une loi. M. Cyr précise qu'un travail sera fait conjointement avec l'ensemble des directeurs, directeurs adjoints, la direction générale et Santé Québec. Une rencontre aura lieu demain afin de présenter le tout à Santé Québec. Nous devons prendre des décisions qui ne sont pas faciles, mais ce seront des choix essentiels pour le maintien des services de qualité. **Résorption de la MOI :** Au 31 mars 2025, nous ne devrons plus avoir de MOI dans nos installations. Pour le Suroît, nous devrions arriver à zéro MOI au 31 mars. Toutefois, 14 lits resteront fermés. Concernant le HAL et HBM, nous devrions être en mesure d'y arriver sans qu'il n'y ait de fermeture de lit.	
3.3. Mot du président-directeur général adjoint	**ABSENT**
3.4. Mot de la directrice de la DSMREU	
MOI : Mme Lamalice mentionne qu'il n'y a présentement aucune MOI auprès de nos professionnels	

Budget du CECM: Mme Lamalice mentionne qu'il faut maintenir les travaux présentement en cours. Il faudra toutefois regarder ce que nous pouvons faire avec ce que nous avons. Elle mentionne également que nous devrons nous questionner quant au temps de travail de chacune des officières en lien avec le CECM. Commentaire de Julie Brousseau : Dans 2 semaines il y a une journée en présentiel (séance de travail en AM et travail collaboratif avec le CECI en PM. Est-ce qu'au niveau budgétaire, c'est quelque chose que nous devons réenvisager? Est-ce que nous ne pourrions pas plutôt faire la rencontre virtuellement afin de réduire les coûts (frais de déplacement) ? Mme Lecavalier mentionne pour sa part que tout est prévu et que ça fait longtemps que l'exécutif travaille à la préparation de cette rencontre. Elle ne croit pas que ce soit une bonne idée de l'annuler. Nous pouvons peut-être voir à la reporter, mais ça implique beaucoup de personnes. Mme Lamalice mentionne que le commentaire de Julie n'est pas mauvais. Elle pense toutefois qu'il faut la maintenir, mais demande si ce ne serait pas possible de la faire en virtuel. Il faudrait se concerter avec la DSI. Commentaire de Mélissa Leduc : Elle mentionne qu'elle n'est pas non plus pour le fait d'annuler étant donné tout le travail qui a été fait pour l'organisation. Elle mentionne que le CECII sera déjà en rencontre en présentiel. Elle mentionne que si c'est problématique au niveau budgétaire pour cette année, est-ce que nous pourrions tout simplement la déplacer pour la prochaine année et revisiter notre formule. Mme Lamalice tranche en mentionnant que nous allons maintenir la rencontre prévue mais que la journée de travail doit être contenu à un maximum de 7 heures, incluant le temps de déplacement.	
3.5. Mot de la présidente du CECM	
3.6. Collaboration avec la DSMREU volet QEP	
Mme Mascitto mentionne que son équipe essaie de consulter l'exécutif du CECM de plus en plus. Elle demande s'il y aurait une autre façon de faire des consultations. Est-ce que ça pourrait être sous forme de courtes présentations pendant les rencontres ? Elle mentionne que son équipe est ouverte à faire les choses différemment si nécessaire. Mme Lecavalier mentionne que le fonctionnement actuel est préférable à des présentations à tout le groupe. Sélectionner des officières pour commenter les documents permet des économies de temps tout en maintenant la pertinence de consulter le CECM. Mme Mascitto mentionne qu'elle a acheminé la liste des projets et est présentement en attente d'un retour de l'exécutif afin de savoir quelles présentations ils souhaitent avoir. Mme Mascitto informe les membres de l'exécutif que des formations sont payées pour les professionnels de la catégorie 4 sur les compétences de bases (consentement, pertinences aux soins, plan d'intervention)	

4. Points d'information	ACTION / SUIVI
4.1. Budget CECM	
Mme Lecavalier nous mentionne que le budget accordé de 51 000 $ permet de faire exclusivement la tenue des rencontres prévues au calendrier (9 rencontres en séances de travail et 7 rencontres en exécutif pour les 13 officières), mais ne permet aucun autre travail (participation à des comités, faire de la collaboration avec le CECII, de rédiger d'avis et de recommandation, de faire des comités de pairs, etc.). Elle mentionne que ce budget permet seulement de dire que nous avons un conseil multi dans notre organisation sans que le CECM puisse toutefois mener à terme ses mandats. L'annexe des conditions favorables à l'exercice d'un CECM est incluse dans l'avis de condition d'exercice qui a été présenté lors de la rencontre du 19 décembre 2024. M. Cyr mentionne qu'il est très conscient que cette somme est insuffisante. Une réévaluation pourrait être réalisable une fois que nous aurons passé au travers la crise budgétaire actuelle. Mme Lecavalier demande si nous poursuivons quand même les activités telles que nous les faisons en ce moment. M. Cyr répond que le CECM doit continuer ses activités avec le budget actuel. Il mentionne que de leur côté, il devra y avoir un repositionnement. Mme Lamalice mentionne que le budget est déjà dépassé. Elle demande d'être très rigoureux d'ici la fin de l'année financière. Mme Grondin demande à Mme Lamalice si ça veut dire que nous devrions mettre sur pause les nouvelles demandes d'avis de recommandation que nous recevons ou on continu comme nous le faisons actuellement. Aucune demande n'a déjà été refusée. Mme Lamalice mentionne que nous pourrons analyser le tout afin de savoir à combien ça équivaut.	
4.2. Soutien administratif - Copilot	
Le CECM aura le soutien administratif de Josée Lefebvre jusqu'au 31 mars pour l'instant et d'Annie Collin pour la partie dépôt de document sur intranet. Concernant le bulletin, le prochain envoi sera fait par Mmes Lecavalier et Grondin. Copilot : la licence ne peut pas être partagée, il faudra alors en acheter une. Concernant la production de compte rendu, Copilot fonctionne avec la transcription, mais la consigne que nous avions reçue de la direction générale était que nous ne pouvions pas activer l'enregistrement ni la transcription. Mme Lamalice demande à Josée Lefebvre de valider avec la Paméla Déry de la direction générale pour avoir plus de précision à ce sujet.	
4.3. Indicateurs de performances : Avis du CHUM	
Question : Préambule fait par Valérie en lien avec les indicateurs de performance parce que l'exécutif souhaite que ce soient des indicateurs qui parlent, qui soient évocateur et qu'il y ait un lien avec la pratique des professionnels. Elle mentionne que le souci que ces indicateurs sont plus en lien avec la pratique des professionnels avait déjà été adressé à la direction générale afin que celle-ci soit	

sensibilisée parce que c'est un mandat assez large. Ça a aussi été adressé à l'association des conseils multidisciplinaires du Québec. À quel point le CISSSMO a-t-il les mains liées par rapport aux indicateurs? Réponse de M. Cyr qui mentionne que certains indicateurs descendent directement de Santé Québec et qu'ensuite chacune des directions a ses propres indicateurs. Il mentionne que la qualité des soins et la satisfaction des usagers est un aspect que Santé Québec souhaite travailler avec la DSM.	
4.4. Demande de consultation en cours :	
Révision PI : Cette demande de consultation est brièvement présentée. **Processus intervention collaboration trouble du comportement DI/TSA spécialisé :** Cette demande de consultation est brièvement présentée. **Élaboration d'une nouvelle Politique nationale sur les soins et les services de soutien à domicile :** Cette demande de consultation est brièvement présentée.	
4.5. Demandes d'avis – recommandation en cours :	
Canevas outils cliniques : Cette demande d'avis est brièvement présentée. **Formation PJ :** Cette demande d'avis est brièvement présentée. **Gamme de services :** N'est finalement plus une demande d'avis.	
4.6. Comité de pair :	
Dépendance acquise : Un retour sera fait à l'automne à la suite de l'intégration de la gamme de service tel que convenu avec les demanderesses. Une rencontre sera organisée pour la fin mars avec Mmes Lamalice, Mascitto, Lecavalier et Leduc concernant le processus des comités de pairs	
4.7. AGA / Rapport annuel	
AGA : L'AGA sera reporté à l'automne 2025. **Rapport annuel :** La production du rapport annuel sera maintenue en juin.	

5. Points de décision et d'orientation	**ACTION / SUIVI**
5.1. Arbre décisionnel – Gamme de service	
Ce point est retiré de l'ordre du jour puisque les gens n'en font plus un avis	

6. Suivis des rencontres du comité exécutif du conseil multidisciplinaire	
6.1. Dépôt du procès-verbal de la rencontre du 19 décembre 2024	
Le procès-verbal de la rencontre du 19 décembre est adopté	
6.2. Suivis découlant de la rencontre du 19 décembre 2024	
Aucun	

7. Salle de pilotage	**ACTION / SUIVI**
7.1. Comité de pairs	
Rien à signaler	
7.2. Comité des communications	
Rien à signaler	
7.3. Comité de maintien des compétences professionnelles	
Rien à signaler	
7.4. Comité sondage	
Rien à signaler	
7.5. Comité de gestion des risques	
Rien à signaler	
7.6. Comité stratégique de prévention et de contrôle des infections	
Rien à signaler	
7.7. Comité de coordination des outils cliniques	
Rien à signaler	
7.8. Comité de la semaine des professionnels	
Rien à signaler	
7.9. Comité de rétention du personnel et qualité de vie au travail	
Rien à signaler	
7.10. Comité démarche qualité	
Rien à signaler	
7.11. Comité engagement	
Rien à signaler	
7.12. Budget	
Rien à signaler	
7.13. Bons coups des membres	
Rien à signaler	

8. Dépôt de documents	
8.1. Dépôt du procès-verbal de la rencontre du 19 décembre 2024	
Le procès-verbal adopté par la majorité des membres de l'exécutif du 19 décembre 2024 est déposé. L'adoption s'est faite par voie électronique le 30 janvier 2025.	

Il est à noter que le comité exécutif du conseil multidisciplinaire a mis en place une méthode pour l'approbation des procès-verbaux avec l'outil Planner sur Microsoft Teams afin de faciliter le suivi.	

9. Affaires nouvelles	
9.1. Varia	
Rien à signaler.	

10. Prochaine rencontre	
La date de la prochaine rencontre est le 27 mars 2025 et se tiendra de façon virtuelle, soit par Microsoft Teams.	

11. Clôture de la rencontre	
La rencontre se termine à 14 h 15	

Valérie Lecavalier, présidente du comité exécutif du CM

Marie-Ève Frégault, secrétaire-trésorière du comité exécutif du CM

Rédigé par : Josée Lefebvre, adjointe à la direction, DSMREU, CISSS de la Montérégie-Ouest